emperatus Marchenega (m.) Al vola em expresentation on planeau estado (m.) 1883-1888 - XII. Personnel por para como a collega (m.) 1718-18

somer of some even more exhibited they be TIM straightful made on the 18 1 soft

Le recrutement du personnel du ministère des Affaires extérieures relève de la Commission du service civil. Celle-ci, par des concours, établit des listes d'admissibilité aux fonctions administratives et diplomatiques du Ministère ainsi qu'aux postes de commis et de sténographes. Dès qu'un candidat a été reçu par la Commission et affecté au Ministère, la Division du personnel se charge de sa formation, de sa titularisation, de sa promotion et, d'une façon générale, de son affectation à Ottawa ou à l'étranger.

Augulus levelus eggeld 15. des af kaz, fleie Berreger, get greviquies es la visa de l'estre elemtracque augus el stesse de **Répartition du personnel** soultreur la stesamate de

Au 31 décembre 1950, le personnel du Ministère se répartissait ainsi qu'il suit entre Ottawa et les postes de l'extérieur:

	•	and IV		Ottawa	Extérieur	Total
Personnel diplomatiq				•		
de missions)			•	- 131 -	128	259
Personnel administra	tif		11.4.4	484	261	745
Personnel recruté sur	place:			i la et est	346	346
pod to be a set of set of						
Service to the Confession Const. In the	Total.			615	735	1.350

(Note:—Les employés recrutés sur place, qui peuvent être des ressortissants canadiens résidant dans le pays dont il s'agit, sont engagés par le chef de mission. Ces positions sont limitées en nombre et sont rémunérées en devise locale.)

Administration du personnel

La Division du personnel s'occupe de ce qui touche directement la carrière du fonctionnaire; les autres questions administratives concernant le personnel, telles que les congés et absences, les traitements et allocations les pensions de retraite et l'assurance médicale ressortissent aux sections compétentes de la Division d'organisation et de l'effectif.

eranti (T. kerili sa sD. zanosti). Recrutement

1. Agents du service extérieur

dest sandt a aba

Les candidats aux postes d'agents du service extérieur classes 1 et 2 doivent remettre les formules d'usage à la Commission du service civil. Règle générale, les candidats doivent être âgés de 23 à 31 ans dans le premier cas, et de 31 à 35 ans dans le second. De plus, ils doivent avoir résidé au Canada pendant dix ans et être titulaires d'un diplôme universitaire, de préférence en sciences politiques, géographie, histoire, sciences écono-